



Votre Partenaire Commercial et Economique

شريككم التجاري والاقتصادي

Paris le 16 février 2007

Emission et visa des Certificats d'Origine vers les Pays Arabes

Conscient de la nécessité de faciliter davantage les formalités effectuées par les exportateurs français vers les pays arabes, et après consultation des hautes autorités françaises concernées, le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Franco - Arabe a autorisé les services de la Chambre à émettre et à viser les certificats d'origine et autres documents d'exportation vers les Pays Arabes.

Les tarifs qui seront appliqués aux exportateurs dépendront du pays de destination comme c'est le cas aujourd'hui. Pour certaines destinations, les entreprises bénéficieront d'une baisse globale de leurs frais par dossier d'environ 20%. Les tarifs détaillés des prestations seront disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.ccfranco-arabe.org/french/visa.php>

Notre Chambre mettra à la disposition de toutes les entreprises, des liasses de certificats d'origine communautaire portant son label. Pour ce faire, les entreprises sont invitées à compter du mois d'avril 2007 à entrer en relation avec le Service des Visas de la Chambre de Commerce Franco - Arabe afin de commander les imprimés nécessaires et obtenir toute information à ce sujet.



Ce document nous a été transmis par la Chambre de Commerce Franco-Arabe.

D. SACHS vous tiendra informés, sur son site : www.dsachs.fr, des suites et démarches concernant la légalisation de vos dossiers.



Ces tarifs transmis par la Chambre de Commerce Franco-arabe (02/2007), suite au changement de procédure des légalisations (prévue en Avril 2007), seront actualisés sur notre site : <http://www.dsachs.fr>

**TARIFS D'ÉMISSION ET DE VISAS DES CERTIFICATS D'ORIGINE
PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE**

TARIFS 2007

1	<u>Pays qui exigent la légalisation des documents commerciaux par la Chambre de Commerce Franco – Arabe :</u> 60 € pour un dossier commercial comprenant un certificat d'origine + une facture commerciale
2	<u>Pays ayant des accords douaniers avec la Communauté Européenne :</u> 15 € pour un dossier commercial comprenant un certificat d'origine + une facture commerciale 7 € pour les autres attestations ou certificats
3	<u>Tous pays arabes :</u> 30€ Pour tout autre document
4	<u>Prix de vente du certificat d'origine:</u> 2 Euros/Liasse (original + 2 copies + demande de délivrance)

NB: Certains pays arabes exigent que tous Les certificats d'origine et documents commerciaux soient visés par chaque consulat arabe du pays destinataire selon la réglementation en vigueur après émission et authentification par nos services.

Pour toute information complémentaire, nous contacter :

D. SACHS – VISAS – LEGALISATIONS

169, Bd Voltaire – BP 49

92603 Asnières cedex

Tel : 01 40 86 53 00 / 01

Fax : 01 40 86 53 02

E-mail : contact@dsachs.fr

Site Web : <http://www.dsachs.fr>